



**CONTRAT D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC  
PARC ANDRÉ FAUVEL – SOIRÉES FOOD-TRUCKS  
ANNÉE 2025**

Entre les soussignés :

**La commune de HOULGATE**, représentée par son Maire, Olivier COLIN, agissant conformément à l'article L. 2.122-22 du CGCT, d'une part,

Et

**Le demandeur désigné ci-après :**

NOM et Prénom :

Adresse personnelle : .....

N° Téléphone fixe : .....

N° Téléphone mobile :

Adresse mail :

N° SIRET (1)

Nom de l'enseigne commerciale : .....

Adresse commerciale : .....

(1) Aucune autorisation ne sera délivrée si le n° de SIRET n'est pas fourni

**JE SOUSSIGNE(E)** : Madame, Monsieur, Nom : .. Prénom : .....

**1 - SOLLICITE** l'autorisation d'un emplacement au parc André Fauvel, à l'occasion des soirées Food-Trucks **pour la période du 1er juillet au 31 août 2025** soit :

(2)  15 JUILLET de 18 H 00 à 23 H 00

(2)  29 JUILLET de 18 H 00 à 23 H 00

(2)  12 AOUT de 18 H 00 à 23 H 00

(2)  19 AOUT de 18 H 00 à 23 H 00

(2)  26 AOUT de 18 H 00 à 23 H 00

(2) Cocher les cases correspondantes

## 2 – TARIFS

Par délibération n° D24-86 du conseil municipal en date du 24 octobre 2024, le montant de la redevance est fixé à :

- **60 € la ½ journée** (le temps d'un repas : le midi **ou** le soir)
- **80 € la journée** (le temps de 2 repas : le midi **et** le soir)

Paiement à réception du titre de recette émis par la mairie de HOULGATE au terme de la période de réservation.

## 3 – ASSURANCE

Le demandeur doit être assuré pour la durée du contrat contre tout dommage causé au titre de sa responsabilité civile.

Une attestation d'assurance en cours de validité doit obligatoirement être fournie.

## 4 – POLICE

L'emplacement occupé est fourni avec électricité. Toute installation quelconque pour laquelle a été sollicitée la présente autorisation devra être démontée dès la cessation de l'activité. Le bénéficiaire devra procéder à la remise en état des lieux et laisser l'endroit propre.

## 5- ANNULATION

En cas d'annulation par la commune de Houlgate, le demandeur ne sera pas facturé.

En revanche si le demandeur n'assure pas sa participation, la facturation sera prise en compte.

**5 – DECLARE** avoir pris connaissance du tarif et **M'ENGAGE** à payer la redevance d'occupation commerciale, dès réception de l'avis des sommes à payer.

A ....., le .....

Signature du demandeur,

Visa pour accord,

Signature du Maire,

Olivier COLIN